

Service d'Imagerie médicale : examen « Infiltration rachidienne »

Vous allez bientôt passer **une infiltration rachidienne**.

Voici des informations sur l'intervention et sur votre préparation à cet examen.

Si après lecture, vous avez encore des questions, n'hésitez pas à les poser au médecin ou à l'ATM de radiologie.

En quoi l'examen consiste-t-il ?

L'examen consiste en l'injection d'un médicament anti-inflammatoire au voisinage du nerf. Dans d'autres cas, on infiltre les articulations facettaires postérieures, situées en arrière de la colonne vertébrale.

Comment se préparer à l'examen ?

Venez de préférence accompagné(e).

Vous ne devez pas venir à jeun.

Vous devez nous signaler si:

- vous avez des allergies,
- vous prenez des médicaments fluidifiant le sang (type Fraxiparine, Sintrom, Plavix, aspirine...),
- vous êtes enceinte.

Une diminution des activités et conseiller le jour de l'examen. Dans certains cas, on vous proposera de rester alité dès votre retour à domicile.

Comment réalise-t-on l'examen ?

Vous serez installé(e) en salle de scanner où le radiologue réalisera l'injection sous guidage scannographique.

Après une désinfection cutanée, rigoureuse, on introduit l'aiguille en suivant son trajet jusqu'au voisinage immédiat du nerf. On vérifie sa position. Par la suite, le médicament est injecté au bon endroit.

Quels sont les effets secondaires ?

Des réactions allergique sont possibles, mais très rares.

La cortisone injectée peut déséquilibrer un diabète, provoquer occasionnellement des céphalées, une élévation de la tension artérielle et de la tension oculaire. Ces effets sont passagers.

Quelles sont les complications possibles ?

Comme pour toute ponction, il existe un risque faible d'infection. Toutes les précautions sont prises pour l'éviter.

La piqûre est en général bien supportée. Un malaise vagal peut survenir dans de rares cas. Un hématome est possible mais rare.

Si la racine nerveuse est irritée, vous pouvez ressentir une gêne dans la jambe ; dans ce cas l'aiguille sera légèrement déplacée.

En cas d'infiltration péri-durale, il y a un risque de perforation de la membrane qui entoure les racines et un risque de fuite du liquide cérébro-spinal. Dans ce cas, des céphalées peuvent survenir et persister quelques jours.

Cette infiltration a pour but de diminuer vos douleurs mais le résultat n'est pas constant et peut être partiel.

En cas de refus du patient ?

Vous êtes libre de refuser l'infiltration.

Informations administratives

Pour votre rendez-vous, n'oubliez pas d'apporter la prescription de votre médecin. Sans cette dernière, nous ne réaliserons pas l'infiltration.